



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

A.R.M.P.

Direction Générale

Le Directeur Général

TERMES DE REFERENCES N° 001/ARMP/DG/08/2018

Poste : Chef de Division des Services Généraux ;

Lieu de travail : Kinshasa;

Durée du Contrat : Indéterminée.

1. Contexte

Suite à la vacance créée par le décès du titulaire du poste de Chef de Division des Services Généraux, à la Direction Administrative et Financière et conformément aux dispositions de l'article 74 du Décret n°10/21 du 21 juin 2010, portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, la Direction Générale procède au recrutement d'un Cadre de Direction destiné à animer le poste de Chef de Division des Services Généraux, Catégorie : Cadre de Direction, Grade : CD ;

2. Termes de références

Placé sous l'autorité directe du Directeur Administratif et Financier, le Chef de Division des Services Généraux a pour mission la gestion des biens meubles et immeubles ainsi que toute infrastructure destinée à l'ARMP.

Sans que cela ne soit limitatif, il (elle) exécutera les tâches suivantes :

- Coordonner les activités des services rattachés à la division, notamment sur :
 - La gestion des espaces ;
 - La gestion, le suivi et l'inventaire des biens meubles et immeubles de l'ARMP ;
 - La maintenance et l'entretien des biens meubles et immeubles ;
 - Le suivi du processus d'acquisition et de gestion des fournitures, matériels et autres équipements de bureau ;
- Coordonner la gestion des projets et marchés au sein de l'ARMP ;
- Gérer le patrimoine mobilier et immobilier ;
- Assurer la sécurité du patrimoine ;
- Proposer et valider par la Direction Générale, les orientations en matière de gestion des services généraux et de la logistique ;
- Prévenir l'autorité sur la gestion du stock afin d'éviter la rupture ;
- Soumettre à l'approbation de la hiérarchie le besoin en fournitures ;
- Elaborer les rapports périodiques d'activités.

3. Qualifications requises

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5) au minimum, délivré par une institution supérieure ou universitaire reconnue officiellement en République Démocratique du Congo ou ailleurs et de

renommée nationale et/ou internationale, dans le domaine des sciences économiques, de gestion, de logistique ou de toute autre formation équivalente;

- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dont trois ans (3) au minimum dans le domaine de la logistique, du patrimoine et des marchés publics, principalement;
- La maîtrise de la gestion de stock et de la logistique
- La connaissance et la maîtrise de la nouvelle loi et des procédures actuelles de passation des marchés publics ;
- La connaissance de la planification opérationnelle.
- La connaissance des procédures des principaux bailleurs des fonds ;
- La gestion des projets ;
- Avoir déjà utilisé un logiciel de gestion des stocks est un atout ;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint) et de bonnes pratiques de l'internet ;
- Etre apte à diriger une équipe et à travailler sous pression ;
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le candidat devra en outre:

- être de nationalité congolaise attestée par un document légalement reconnu (copie de la carte d'identité, du passeport, du permis de conduire ou de l'attestation de nationalité) ;
- jouir d'une probité morale et intellectuelle ;
- être âgé(e) de 45 ans au plus. Toutefois, cette limite d'âge peut être reportée au-delà de 45 ans pour le recrutement à ce poste sur dérogation de la Direction Générale ;

4. Composition du dossier

- une lettre de motivation manuscrite de sa candidature adressée au Directeur Général de l'ARMP ne dépassant pas deux (02) pages;
- un curriculum vitae dûment signé et mettant en exergue les expériences du candidat ;
- des copies des diplômes requis, dont l'original sera exigé, pour certification, en cas de recrutement ;
- Eventuellement, des certificats ou attestations de travail délivrés par les anciens employeurs ;
- Une carte de chômeur.

5. Dépôt des dossiers de candidature

Les candidats intéressés par cette offre sont priés de déposer leurs dossiers de candidatures sous pli fermé à la Direction Générale de l'ARMP au croisement de l'avenue Batetela et Boulevard du 30 juin, au 4^{ème} niveau de l'immeuble Crown Tower dans la commune de la Gombe.

Date limite du dépôt des candidatures : le 31 août 2018, de 08 heures à 16 heures.

Prière d'inscrire sur l'enveloppe :

**Monsieur le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
«Candidature au poste de Chef de Division des Services Généraux, à n'ouvrir qu'en
commission d'évaluation ».**

Fait à Kinshasa, le 22 AOÛT 2018

Stanys BUJAKERA SANGANO
Directeur Général

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

A.R.M.P.

Direction Générale

Le Directeur Général

TERMES DE REFERENCES N° 003.../ARMP/DG/08/2018

Poste : Chef de Division de la Réglementation ;

Lieu de travail : Kinshasa;

Durée du Contrat : Indéterminée.

1. Contexte

Suite à la vacance créée par la promotion, en qualité de Directeur de la Régulation, du titulaire du poste de Chef de Division de la Réglementation et conformément aux dispositions de l'article 74 du Décret n°10/21 du 21 juin 2010, portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, la Direction Générale procède au recrutement d'un cadre de Direction destiné à animer le poste de Chef de Division de la Réglementation, Catégorie : Cadre de Direction, Grade : CD ;

2. Termes de références

Sous l'autorité directe du Directeur de la Régulation de l'ARMP, le Chef de Division de la Réglementation a pour mandat d'assurer la gestion des études juridiques ainsi que la vulgarisation de la réglementation relative aux marchés publics, selon les pratiques et les normes techniques en vigueur en la matière.

Sans que ceci ne soit limitatif, il/elle exécutera les tâches suivantes :

- Coordonner les activités de la Division notamment sur
 - L'évaluation analytique de la réglementation au regard de la loi 10/010/2010 relative aux marchés publics;
 - La mise à jour de la réglementation en rapport avec les marchés publics;
 - L'identification des besoins de la vulgarisation ;
 - Elaboration des programmes de la vulgarisation.
- Elaborer les rapports périodiques d'activités.

3. Qualifications requises

- Etre titulaire d'un diplôme niveau Bac + 5 dans l'un des domaines suivants : Droit ou tout autre diplôme équivalent;
- Posséder au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans un poste de commandement ;
- Avoir une maîtrise des règles et procédures de passation des marchés publics ;
- Avoir de bonnes connaissances de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint) et une bonne pratique de l'internet) ;
- Etre apte à diriger une équipe et à travailler sous pression ;
- Avoir la maîtrise du français parlé et écrit ;
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le candidat devra en outre:

- être de nationalité congolaise attestée par un document légalement reconnu (copie de la carte d'identité, du passeport, du permis de conduire ou de l'attestation de nationalité) ;
- jouir d'une probité morale et intellectuelle ;
- être âgé(e) de 45 ans au plus. Toutefois, cette limite d'âge peut être reportée au-delà de 45 ans pour le recrutement à ce poste sur dérogation de la Direction Générale ;

4. Composition du dossier

- une lettre de motivation manuscrite de sa candidature adressée au Directeur Général de l'ARMP ne dépassant pas deux (02) pages ;
- un curriculum vitae dûment signé et mettant en exergue les expériences du candidat ;
- des copies des diplômes requis, dont l'original sera exigé, pour certification, en cas de recrutement ;
- Eventuellement, des certificats ou attestations de travail délivrés par les anciens employeurs ;
- Une carte de chômeur.

5. Dépôt des dossiers de candidature

Les candidats intéressés par cette offre sont priés de déposer leurs dossiers de candidatures sous pli fermé à la Direction Générale de l'ARMP au croisement de l'avenue Batetela et Boulevard du 30 juin, au 4^{ème} niveau de l'immeuble Crown Tower dans la commune de la Gombe.

Date limite du dépôt des candidatures : le 31 août 2018, de 08 heures à 16 heures.

Prière d'inscrire sur l'enveloppe :

**Monsieur le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
«Candidature au poste de Chef de Division de la Réglementation, à n'ouvrir qu'en
commission d'évaluation ».**

Fait à Kinshasa, le 22 AOUT 2018



Stanys BUJAKERA SANGANO
Directeur Général

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

A.R.M.P.

Direction Générale

Le Directeur Général

TERMES DE REFERENCES N° 004/ARMP/DG/08/2018

Poste : Chargé de Recouvrement ;
Lieu de travail : Kinshasa;
Durée du Contrat : Indéterminée.

1. Contexte

Suite à la vacance créée par la démission du titulaire du poste de Chargé de Recouvrement, à la Direction Administrative et Financière et conformément aux dispositions de l'article 74 du Décret n°10/21 du 21 juin 2010, portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, la Direction Générale procède au recrutement d'un cadre de Collaboration, grade : C1, destiné à assumer le poste de Chargé de Recouvrement, à la Division des Finances et Comptabilité, Cadre de Collaboration, Grade : C1

2. Termes de références

Placé sous l'autorité directe du Chef de Division des Finances et Comptabilité, le Chargé de Recouvrement a pour mission la gestion opérationnelle de la fonction de recouvrement des fonds de l'ARMP vis-à-vis des tiers.

Sans que cela ne soit limitatif, il (elle) exécutera les tâches suivantes :

- Réceptionner auprès de Chargé de la Facturation, les notes de débit relatives aux fonds à recouvrer;
- Déposer auprès des titulaires des marchés ou auprès d'autres créanciers, les notes de débit relatives aux fonds à recouvrer pour le compte de l'ARMP;
- Faire le suivi de paiement de la redevance de régulation ou des autres créances à recouvrer et ce, jusqu'à l'aboutissement du dossier;
- Etablir les tableaux de dépôt et de suivi de paiement ;
- Elaborer les rapports périodiques d'activités.

3. Qualifications requises

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5) au minimum, délivré par une institution supérieure ou universitaire reconnue officiellement en République Démocratique du Congo ou ailleurs et de renommée nationale et/ou internationale, dans le domaine des sciences administratives ou de toute autre formation équivalente;
- Avoir au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle dans ce domaine est un atout ;
 - Avoir de bonnes connaissances de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint) et une bonne pratique de l'internet).
 - Etre apte à diriger une équipe et à travailler sous pression ;

- Avoir la maîtrise du français parlé et écrit.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le candidat devra en outre:

- être de nationalité congolaise attestée par un document légalement reconnu (copie de la carte d'identité, du passeport, du permis de conduire ou de l'attestation de nationalité) ;
- jouir d'une probité morale et intellectuelle ;
- être âgé(e) de 45 ans au plus.

4. Composition du dossier

- une lettre de motivation manuscrite de sa candidature adressée au Directeur Général de l'ARMP ne dépassant pas deux (02) pages;
- un curriculum vitae dûment signé et mettant en exergue les expériences du candidat ;
- des copies des diplômes requis, dont l'original sera exigé, pour certification, en cas de recrutement ;
- Eventuellement, des certificats ou attestations de travail délivrés par les anciens employeurs ;
- Une carte de chômeur.

5. Dépôt des dossiers de candidature

Les candidats intéressés par cette offre sont priés de déposer leurs dossiers de candidatures sous pli fermé à la Direction Générale de l'ARMP au croisement de l'avenue Batetela et Boulevard du 30 juin, au 4^{ème} niveau de l'immeuble Crown Tower dans la commune de la Gombe.

Date limite du dépôt des candidatures : le 31 août 2018, de 08 heures à 16 heures.
Prière d'inscrire sur l'enveloppe :

Monsieur le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
«Candidature au poste de Chargé de Recouvrement, à n'ouvrir qu'en commission d'évaluation».

Fait à Kinshasa, le 22 AOUT 2018.....

Stanys BUJAKERA SANGANO
Directeur Général

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
A.R.M.P.

Direction Générale
Le Directeur Général

TERMES DE REFERENCES N° 005/ARMP/DG/08/2018

Poste : Chargé de la Préparation des Marchés ;
Lieu de travail : Kinshasa;
Durée du Contrat : Indéterminée.

1. Contexte

Suite à la vacance créée par la démission du titulaire du poste de Chargé de la Préparation des Marchés, à la Direction Administrative et Financière et conformément aux dispositions de l'article 74 du Décret n°10/21 du 21 juin 2010, portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, la Direction Générale procède au recrutement d'un cadre de Collaboration, grade : C1, destiné à assumer le poste de Chargé de la Préparation des Marchés, à la Division des Services Généraux, Catégorie : Cadre de Collaboration, Grade : C1.

2. Termes de références

Placé sous l'autorité directe du Secrétaire Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics "CGPMP", le Chargé de la Préparation a pour mission la préparation des marchés

Sans que cela ne soit limitatif, il (elle) exécutera les tâches suivantes :

- Identifier les projets au regard des besoins exprimés par les services bénéficiaires entre autres les différentes directions de l'ARMP,
- Intégrer les besoins dans le cadre d'une programmation budgétaire ;
- Elaborer un plan de passation des marchés « PPM » ;
- Préparer un projet de demande de non objection « DNO » sur le plan de passation des marchés afin d'obtenir l'Avis de Non-Objection « ANO » de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics »DGCMP » ;
- Déterminer les procédures et types des marchés à conclure ;
- Lancer les appels à concurrence ;
- Participer aux différentes réunions d'harmonisation des activités prévues dans le Plan de Travail budgétisé et Annuel »PTBA » des projets financés par les bailleurs de fonds
- Elaborer les rapports périodiques d'activités.

3. Qualifications requises

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5) au minimum, délivré par une institution supérieure ou universitaire reconnue officiellement en République Démocratique du Congo ou ailleurs et de renommée nationale et/ou internationale, dans le domaine des sciences administratives, commerciales, financières ou de toute autre formation équivalente;
- Avoir au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle dans ce domaine est un atout ;

- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Internet) ;
- Etre apte à travailler en équipe et sous pression ;
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le candidat devra en outre:

- être de nationalité congolaise attestée par un document légalement reconnu (copie de la carte d'identité, du passeport, du permis de conduire ou de l'attestation de nationalité) ;
- jouir d'une probité morale et intellectuelle ;
- être âgé(e) de 45 ans au plus.

4. Composition du dossier

- une lettre de motivation manuscrite de sa candidature adressée au Directeur Général de l'ARMP ne dépassant pas deux (02) pages;
- un curriculum vitae dûment signé et mettant en exergue les expériences du candidat ;
- des copies des diplômes requis, dont l'original sera exigé, pour certification, en cas de recrutement ;
- Eventuellement, des certificats ou attestations de travail délivrés par les anciens employeurs ;
- Une carte de chômeur.

5. Dépôt des dossiers de candidature

Les candidats intéressés par cette offre sont priés de déposer leurs dossiers de candidatures sous pli fermé à la Direction Générale de l'ARMP au croisement de l'avenue Batetela et Boulevard du 30 juin, au 4^{ème} niveau de l'immeuble Crown Tower dans la commune de la Gombe.

Date limite du dépôt des candidatures : le 31 août 2018, de 08 heures à 16 heures.

Prière d'inscrire sur l'enveloppe :

Monsieur le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
«Candidature au poste de Chargé de la Préparation des Marchés, à n'ouvrir qu'en
commission d'évaluation ».

Fait à Kinshasa, le 22 AOUT 2018



Stanys BUJAKERA SANGANO
Directeur Général